



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé à l'ouest de l'île de Montréal, cet arrondissement d'une superficie de 23,63 km² ⁽¹⁾ est pourvu de nombreux et vastes espaces verts. Deux cours d'eau utilisés pour la navigation de plaisance le bordent, soit le lac des Deux Montagnes et la rivière des Prairies qui ceinturent L'Île-Bizard, la rivière longeant aussi la rive nord du secteur Sainte-Geneviève et constituant une délimitation naturelle aux deux secteurs de l'arrondissement.

Sur le plan démographique, plus de 17 000 personnes habitent cet arrondissement de l'Ouest-de-l'Île. La population, francophone à 78 %, connaît les deux langues officielles dans une proportion de plus de 65 %, ce qui représente un taux de bilinguisme élevé. La Salle Pauline-Julien, seule salle de diffusion culturelle francophone de l'Ouest-de-l'Île, répond aux besoins de cette population.

Les familles avec conjoint forment 86 % des ménages et, avec ou sans conjoint, la taille moyenne des ménages est nettement supérieure à la moyenne montréalaise de 2,1 personnes, comptant entre 2,5 et 3,2 personnes dans plus de 75 % des cas. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans s'élève à près de 30 %, comparativement à la moyenne montréalaise de 21 %. Les aînés de 65 ans et plus comptent pour 9 % de la population, un taux nettement inférieur à celui de l'ensemble montréalais (15 %). Les résidents de 20-64 ans constituent 61 % de la population totale du territoire et 82 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, 30 % ayant fait des études universitaires. Le collège Gérald-Godin, seul collège francophone de l'Ouest-de-l'Île, vient accentuer le caractère jeune et dynamique de l'arrondissement.

Sur le plan économique, le revenu annuel moyen des ménages est nettement supérieur, voire le double dans 50 % des cas, à celui des ménages montréalais, si ce n'est pour le district de Sainte-Geneviève où ce revenu est sensiblement équivalent à ce point de comparaison. Une démarche de revitalisation commerciale est d'ailleurs en cours dans ce secteur. Les territoires de L'Île-Bizard et de Sainte-Geneviève sont principalement de type résidentiel et 67 % des ménages sont propriétaires par rapport à 36 % pour Montréal. L'arrondissement possède encore, à L'Île-Bizard, des espaces destinés aux lotissements résidentiels, lesquels doivent être développés en accord avec le plan d'urbanisme, dans le respect des politiques de protection et de mise en valeur des milieux naturels de ce territoire.

Le cadre de vie paisible, les espaces verts et le patrimoine bâti sont de puissants attraits pour les nouveaux venus dans l'arrondissement, principalement les familles avec enfants. L'accroissement rapide et la jeunesse de la population exercent cependant une pression accrue sur les services à offrir et fait, des transports et des loisirs, des enjeux de première importance. Pour ce qui est du service de transport public, environ 10 % des travailleurs l'utilisent dans sa forme actuelle. Quant au réseau routier, le prolongement du boulevard Jacques-Bizard vers l'autoroute 40 constitue une priorité, ce prolongement étant la seule façon de décongestionner les voies existantes aux heures de pointe. Pour ce qui est du développement social et des services de loisirs culturels et sportifs dédiés aux adolescents, l'arrondissement s'y intéresse particulièrement pour répondre aux besoins pressants.

⁽¹⁾ Source des statistiques : Statistiques Canada, Recensement de la population 2001

PLAN D'AFFAIRES

La situation budgétaire de l'arrondissement a été extrêmement serrée depuis la création de la Ville de Montréal. Après deux années de déficit (2002 et 2003), l'arrondissement a dégagé un léger surplus en 2004, situation que nous ne sommes pas sûr de pouvoir répéter en 2005. L'arrondissement est toujours confronté à la même réalité, c'est-à-dire, que les infrastructures sont entretenues mais sans ressources financières adéquates pour l'entretien préventif. Par contre, les services de proximité sont toujours fournis de façon très satisfaisante avec un souci d'amélioration continue.

La planification du territoire du nouvel arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève se fera toujours dans un esprit de préservation de l'environnement et de protection du caractère champêtre. Le chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme a été adopté en juin 2005. Le processus qui suivra en 2006 sera celui de la concordance de notre réglementation au plan d'urbanisme.

La mise en œuvre du plan d'urbanisme se répartira selon les objectifs suivants : la protection et la valorisation de nos milieux naturels et des espaces récréatifs, la mise en valeur du territoire et des activités agricoles, le développement harmonieux de la fonction résidentielle et commerciale, la revitalisation du secteur de Sainte-Geneviève et l'amélioration du réseau cyclable et de la desserte en transport.

Dans le cadre de la protection des milieux naturels, l'arrondissement a présenté, lors d'une consultation, un plan de concept préliminaire pour l'écoterritoire de L'Île-Bizard. L'intérêt des citoyens a démontré le besoin de mettre en œuvre un processus de concertation pour l'aménagement du territoire, ce projet débutera en 2006. Des objectifs s'intégreront parfaitement dans ce processus, par exemple, le développement résidentiel, le réseau cyclable, les activités agricoles.

La direction des travaux publics et de l'ingénierie poursuivra en 2006, les travaux de mise aux normes et d'amélioration des installations de parcs et espaces verts. Cet effort se traduira par l'injection de 400 000 \$ dans le réaménagement de parcs existants. Concernant les infrastructures souterraines, l'arrondissement procédera à une réfection majeure de la conduite d'aqueduc dans le secteur Bellerive de Sainte-Geneviève. L'arrondissement poursuivra également son programme d'entretien routier.

Dans le cadre de la politique de l'arbre adoptée par la Ville de Montréal, l'arrondissement débutera en 2006 un inventaire forestier urbain des arbres publics de rues et des parcs de son territoire. Un programme d'entretien et de plantation sera instauré pour assurer la bonne santé du patrimoine arboricole existant et favoriser la biodiversité du milieu en regard des essences existantes et futures. Pour inaugurer l'an UN du nouvel arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, la Division des communications proposera une nouvelle identité visuelle, un logo spécifique à l'arrondissement ainsi que ses produits dérivés.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Un nouveau plan de communication sera rédigé en collaboration avec les différentes directions. La diffusion régulière des publications de l'arrondissement : quatre (4) numéros du journal d'arrondissement, Les Eaux Vives et trois (3) Répertoires des activités et des services de l'arrondissement sera réévaluée et des propositions seront faites en tenant compte des nouveaux outils mis en place.

L'utilisation de deux systèmes d'information implantés durant l'année 2005, GDC et Sherlock, sera renforcée. Le suivi et la mise à jour s'intensifieront pour le système GDC tandis que le système Sherlock fera l'objet d'un développement continu en collaboration avec les directions.

La mise à jour et la bonification constantes du tout nouveau site Internet de l'arrondissement conçu et mis en ligne au début de l'année 2006 seront assurées en collaboration avec les différentes directions. À cette nouvelle source d'information, s'ajoutera l'installation d'un système qui permettra la diffusion de messages d'informations municipales sur les postes téléphoniques lors des appels en attente ou en dehors des heures d'ouverture.

Concernant la sécurité publique, après sa réorganisation et la restructuration de ses activités en 2005, nous procéderons à un redéploiement des effectifs et des ressources en fonction de la configuration du nouvel arrondissement.

En ce qui a trait aux sports et loisirs, l'arrondissement collabore avec les administrateurs de l'organisme à but non lucratif qu'est le Complexe sportif Saint-Raphaël dans leur démarche de financement et de redressement de la situation actuelle.

La division Culture et Bibliothèques, tient à maintenir et à améliorer son entente de diffusion culturelle avec la Salle Pauline-Julien en favorisant le développement de ce pôle culturel d'envergure régionale à Sainte-Geneviève. La Bibliothèque de L'Île-Bizard, ayant subi une cure de rajeunissement de tout près de 600 000 \$, prévoit bonifier son offre de service aux citoyens. L'arrondissement se donne maintenant comme objectif de développer la bibliothèque municipale scolaire de Sainte-Geneviève, en partenariat avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois. La population bénéficiera d'un pôle unique de services administratifs puisque l'équipe de gestion Sports, Loisirs et Développement social ainsi que Culture et Bibliothèques sera regroupée dans les mêmes bureaux administratifs du Centre socioculturel, récemment rénovés au coût de 250 000 \$.

CHOIX BUDGÉTAIRES

À la suite de la défusion du secteur Sainte-Anne-de-Bellevue, le budget de dépenses de l'arrondissement totalise 10 409,8 \$ pour 2006. Les revenus autonomes prévus sont de 929,9 \$ en hausse de 116,3 \$ par rapport à 2005. L'effectif de l'arrondissement sera en 2006, de 97 années-personnes. L'absence de marge de manœuvre dans le budget de fonctionnement de l'arrondissement ne permet pas de réels « choix budgétaires » si ce n'est celui de maintenir l'offre de services actuellement offerts à la population.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffes	0,4	0,4	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	14,2	14,2	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	11,4	11,4	-
Transport	Voirie municipale	0,0	0,0	-
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	17,0	17,0	-
	Transport collectif et autres	5,0	5,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	127,5	127,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	31,7	31,7	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	21,0	21,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	63,7	79,7	25,1
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	9,9	9,9	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	42,4	42,4	-
	Patinoires intérieures et extérieures	83,0	80,0	(3,6)
	Piscines, plages et ports de plaisance	39,5	39,5	-
	Parcs et terrains de jeu	266,3	369,7	38,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	28,3	28,3	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	52,3	52,2	(0,2)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		8 576,4	9 479,9	10,5
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		9 390,0	10 409,8	10,9

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	693,5	775,5	11,8
Autres revenus	80,1	96,1	20,0
Transferts	40,0	58,3	45,8
Montant d'équilibre ¹	8 576,4	9 479,9	10,5
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	9 390,0	10 409,8	10,9

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	26,8	38,0	41,8
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	1 037,9	1 082,0	4,2
	Greffe	496,7	511,8	3,0
	Gestion du personnel	7,4	0,0	(100,0)
	Autres	167,9	167,9	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	212,8	192,2	(9,7)
Transport	Voirie municipale	1 122,3	1 248,9	11,3
	Enlèvement de la neige	666,7	790,7	18,6
	Éclairage des rues	253,1	281,5	11,2
	Circulation et stationnement	87,9	120,1	36,6
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	32,3	41,0	26,9
	Réseau de distribution de l'eau potable	263,5	332,6	26,2
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	190,9	227,7	19,3
	Déchets domestiques	852,9	864,0	1,3
	Matières secondaires	149,2	150,0	0,5
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	16,4	14,6	(11,0)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	466,4	462,7	(0,8)
	Promotion et développement économique	72,3	7,3	(89,9)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	319,4	419,0	31,2
	Patinoires intérieures et extérieures	433,9	503,2	16,0
	Piscines, plages et ports de plaisance	184,4	187,1	1,5
	Parcs et terrains de jeu	1 253,6	1 590,0	26,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	367,9	401,9	9,2
	Centres communautaires – activités culturelles	76,5	88,4	15,6
	Bibliothèques	627,4	687,2	9,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	3,5	0,0	(100,0)
Total		9 390,0	10 409,8	10,9

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		1 775,7			19,3
Professionnels et cols blancs		1 763,1			41,7
Cols bleus		2 099,1			36,0
	4 896,8	5 637,9	15,1	96,0	97,0
Biens, services et autres objets de dépenses	4 493,2	4 771,9	6,2		
Total du budget de fonctionnement	9 390,0	10 409,8	10,9		